

VISITE MINISTÉRIELLE | À l'occasion du Salon de l'élevage de Gap Marc Fesneau, ministre de Hautes-Alpes. Tout au long de la journée, il a rencontré les acteurs du monde agricole et a participé

Irrigation, prédation, phytos, rémunération, les préoccupations ne manquent pas

Cela faisait plus de vingt ans qu'un ministre de l'Agriculture n'avait pas foulé les terres haut-alpine. En effet, le dernier ministre à avoir fait le déplacement fut Hervé Gaymard. Il n'est donc pas galvaudé de dire que Marc Fesneau était très attendu du monde agricole haut-alpin. Après une rencontre au ministère organisée le 7 mars à l'initiative du sénateur Jean-Michel Arnaud et le Salon international de l'agriculture au mois de mars, le ministre avait accepté l'invitation de la chambre d'agriculture et des syndicats à se rendre sur le terrain et, par là même occasion, d'inaugurer le Salon de l'élevage haut-alpin qui se tenait les 28, 29 et 30 avril à Gap.

La journée a commencé au milieu des pommiers de Grégory Favier à La Saulce dans le sud du département où après une rapide présentation de l'exploitation et de l'économie de la pomme dans le département le ministre a pu mesurer la détresse des arboriculteurs qui doivent faire face à de multiples problématiques.

Éric Allard, technicien à la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a débuté son intervention en abordant l'épineuse question des produits phytosanitaires et notamment des impasses techniques auxquelles les producteurs doivent faire face. « Nous devons avoir plus de facilités à avoir accès à de nouvelles solutions. Nous avons une échéance critique



Pour clore sa visite le ministre de l'Agriculture a inauguré le Salon de l'élevage de Gap. Événement phare du syndicat Jeunes Agriculteurs qui charmé le public durant trois jours (voir pages suivantes).

pour notre filière à fin 2024 comme pour les cerises avec la disparition du Movento, déplore le technicien. Des solutions existent partout en Europe sauf en France. Cela tient au fait que la France a par 'mégarde' assimilé ces produits à des néonicotinoïdes ce qui n'est en fait pas le cas... Si nous n'avons pas de nouvelles solutions c'est toute la filière qui va basculer. Il en existera peut-être en 2029-2030 mais d'ici là il faut des solutions d'attente.»

Après son exposé le technicien a remis un guide phyto français et un italien au ministre pour qu'il puisse mesurer les différences. Celui-ci est allé dans le sens des producteurs en plaidant pour des solutions alternatives et a appelé à une meilleure anticipation et programmation des interdictions s'agissant de productions pérennes et non annuelles. Il a également déploré que les dérogations sur certains

produits se succèdent : « si on a besoin de répéter les dérogations ce n'est pas normal, il faut se donner une trajectoire et s'y tenir ».

Se mettre au même niveau que les autres pays européens

Le sujet suivant qui préoccupait les arboriculteurs touchait à la situation économique de la filière qui subit une concurrence acharnée des

autres pays européens qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes réglementaires. Le ministre rappelait que les clauses miroirs, chères au président de la République lors de sa campagne, ne pouvaient pas s'appliquer au sein de l'Europe sachant que la France était la seule à avoir interdit certains produits. « C'est pour cela qu'il faut mettre ces interdictions à l'échelle européenne, expliquait Marc Fesneau, car quand on sera tous sur le même niveau nous serons tous alliés pour dire que nous ne voulons pas tel ou tel produit. Nous ne pouvons pas être à un autre rythme que les autres pays européens. Je pense que les Allemands ou les Italiens se soucient autant de la santé de leurs concitoyens que nous. Je ne mets pas en cause la science mais il faut que nous soyons dans la même chronologie que les autres pays pour éviter les distorsions. Je vois aussi que les autorisations sur les nouvelles molécules mettent du temps à venir et cela créé des impasses.»

Les inquiétudes de la filière étant très prégnantes, ils ont également abordé la question des assurances plaçant pour des crédits d'impôt pour les producteurs qui ont fait les efforts de se protéger, compte tenu du montant conséquent des primes et des franchises.

Des frais importants ajoutés à l'augmentation en flèche du prix de l'électricité qui pénalise les stations

Les orientations régionales du PLOAA

L'idée de ce pacte/loi est née d'un constat : d'ici dix ans, plus d'un tiers des agriculteurs sera en âge de partir à la retraite. Afin d'imaginer les contours de l'agriculture de demain et relever les défis qui se présentent, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé à la fin de l'année 2022 une grande concertation nationale et régionale.

Celle-ci s'organise autour de quatre axes de travail : l'orientation et la formation ; l'installation ; la transmission ; l'adaptation et la transition face au changement climatique.

En région Sud-Paca, une plénière de lancement a été organisée le 14 février et a permis de présenter la méthode mise en place, le calendrier et les enjeux de l'agriculture régionale.

Trois groupes de travail ont recueilli 75 contributions en ligne et 25 propositions consensuelles.

Le premier baptisé, Formation et orientation, s'est tenu le 15 mars au Lycée Campus Vert d'Azur à Antibes et a été présidé par Brigitte Amourdedieu (élue Formation CRA Paca) avec une trentaine de participants. Celui-ci a permis de faire remonter cinq propositions consensuelles issues des trois sous ateliers organisés lors de cette réunion. Une consultation des jeunes et des apprenants a été organisée afin de compléter le contenu de ces propositions :

- ▶ Recrutement et valorisation de l'enseignement agricole ;
- ▶ Développer la formation des exploitants et salariés ;
- ▶ Accroître l'attractivité de l'enseignement agricole de nouveaux publics ;
- ▶ Mieux former les actifs agricoles (numérique et intelligence artificielle) ;
- ▶ Mieux préparer les installés et futurs actifs.

Le deuxième sur l'installation-transmission s'est déroulé le 9 mars à Gap, présidé par Éric Lions avec une cinquantaine de participants. Ce groupe de travail a permis de faire remonter sept propositions consensuelles :

- ▶ Améliorer les connaissances des marchés et des débouchés ;
- ▶ Consolider et accompagner le début d'activité ;
- ▶ Développer et adapter l'accompagnement des porteurs de projet ;
- ▶ Faciliter l'accès au foncier ;
- ▶ Favoriser la transmission de l'outil de production ;
- ▶ Faciliter la transition entre deux statuts non-agricole et agricole ;
- ▶ Développer la communication sur la transmission et renforcer les moyens dédiés au repérage des cédants.

Et, enfin le troisième sur l'adaptation au changement climatique (GT3) a été accueilli le 20 mars par le lycée Pétrarque à Avignon avec une soixantaine de participants et a permis de faire remonter 13 propositions consensuelles issues de quatre sous ateliers de travail :

- ▶ Accompagner des démarches structurantes de filière en rapprochant tous les maillons de la chaîne ;
- ▶ Favoriser la compétitivité des exploitations agricoles ;
- ▶ Accélérer la recherche, l'innovation et l'expérimentation ;
- ▶ Adapter la réglementation aux besoins ;
- ▶ Soutenir financièrement des investissements dans l'hydraulique agricole ;

- ▶ Créer des instances de gouvernance de l'eau en lien avec l'objectif de souveraineté alimentaire ;
- ▶ Adapter la réglementation sécheresse au contexte méditerranéen ;
- ▶ Renforcer de la planification de l'usage des sols ;
- ▶ Avoir un levier fiscal pour préserver les terres agricoles ;
- ▶ Faire participer les acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'élaboration du futur plan Eco-phyto ;
- ▶ Mettre en adéquation l'offre et la demande en azote au niveau des territoires à prendre en compte dans les Schémas d'orientations régionaux (SRADDET) ou territoriaux ;
- ▶ Améliorer le régime d'aide aux équipements et investissements ;
- ▶ Intégrer la protection et la santé du sol dans la LOA de manière formelle.

En conclusion, Marc Fesneau a annoncé que le texte devrait être soumis au Conseil des ministres à l'automne prochain après la réalisation d'une synthèse de ces concertations fin mai - début juin. Il a souligné la nécessité d'agir « en concertation afin qu'une minorité ne l'emporte pas sur la majorité ». « Je ne crois qu'au mode coopératif tant que l'État et la Région jouent leur rôle, ajoutait-il. Vous êtes les premiers à avoir travaillé sur la stabilité de la réglementation. Je me fais un devoir de regarder ce qui a été fait en région, de répondre oui ou non et d'expliquer pourquoi. »



Les rapporteurs des différents groupes de travail ont décliné les propositions qui sont ressorties de cette concertation.

L'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est venu à la rencontre de plusieurs filières des à la restitution de la concertation régionale sur le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles.

installation, transmission, etc., pour les agriculteurs

fruitières et les ASA qui voient leurs factures crever les sommets avec pour certains plus de 600 % d'augmentation. Sachant que pour beaucoup le bouclier fiscal n'aura que très peu d'impact.

« En matière d'eau, nous sommes dans une région qui a la chance d'être à peu près protégée en matière d'eau grâce à nos prédécesseurs, précisait André Bernard, président de la chambre régionale d'agriculture, mais il y a encore à faire. Il y a des moyens d'aller encore plus loin dans les techniques d'irrigation économes. Certains territoires régionaux ne sont pas encore assez sécurisés. Pour le multi-usage, il faut aller chercher du Feder pour cette sécurisation. »

Une détresse psychologique importante

Les arboriculteurs présents rappelant d'une seule voix qu'ils ne pouvaient pas l'eau dans les nappes mais souhaitaient la stocker quand elle tombe et qu'ils en restituent une très grande partie aux milieux compte tenu des investissements qui ont été faits.

La densité des problématiques aurait permis au ministre de ne consacrer sa visite qu'à l'arboriculteur, cependant, en fin de matinée il a pris la route direction du Champsaur, à Saint-Laurent-du-Cros, et une exploitation ovine pour aborder la question de la prédation. Là encore, le ministre a dû faire face à des agriculteurs très touchés psychologiquement, pour certains désespérés et désemparés, face à ces attaques qui ravagent leurs troupeaux sans qu'ils ne puissent rien y faire malgré les mesures de protection mises en place.

Christophe Boyer est notamment revenu sur les difficultés des éleveurs qui font pâturer en cœur de parc national et qui subissent des attaques en pleine journée face

auxquelles ils ne peuvent rien faire compte tenu de la réglementation. Lors de cette rencontre ont été abordées les questions de l'indemnisation des victimes qui ne tiennent pas compte des animaux disparus ou traumatisés, de l'avance de trésorerie sur les aides bergers, du comptage des loups, des autorisations de tirs, de leur chronologie, du manque d'équipements des lieutenants de l'oviculture, de la fermeture des milieux, du nouveau plan national loup, etc.

Concernant ce dernier, Marc Fesneau préfère parler plus spécifiquement d'un plan pastoralisme et loup et souhaite que tous les usages soient documentés de manière rigoureuse pour connaître les effets du recul du pastoralisme, la détresse que cela engendre, etc.

« Nous avons fait défaut collectivement, lançait-il. Nous avons besoin de travailler sur cette détresse, de décrire le stress que cela produit et les dégradations que cela entraîne sur le pastoralisme, sur la biodiversité. Tout cela doit être documenté. Je ne peux pas vous dire que je vais tout régler mais je peux agir sur les tirs, l'indemnisation, le comptage et les discussions européennes. »

Éric Lions, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes rebondissait : « si l'on veut être efficaces il faut que les décisions soient prises au plus près du terrain. Tout ce que l'on peut anticiper il faut le faire car la meilleure défense, c'est être très réactifs. Un loup qui attaque doit être éliminé et il ne faut pas être inquiets il y en aura toujours ».

La délégation a ensuite pris la route pour Gap afin d'entamer en début d'après-midi la restitution de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA) (voir encadré) avant d'inaugurer et de débattre dans les allées du Salon de l'élevage. ■

Alexandra Gelber

LA JOURNÉE EN IMAGES



Marc Fesneau a pu aborder les problématiques de la filière arboricole lors d'une visite d'exploitation à La Saulce.



La question de la prédation est toujours épineuse avec un stress et une pression psychologique toujours plus prégnants pour les éleveurs.



Petits moments de tendresse...



Le ministre de l'Agriculture avec Mustang un taureau charolais impressionnant.



Marc Fesneau a arpenté les allées du salon l'occasion de découvrir les animaux et de déguster des produits locaux comme le tourton du Champsaur ou le Bleu du Queyras.



ILS L'ONT DIT

► **Thomas Philip**, représentant régional de l'Association Nationale Pommes-Poires (ANPP) : « On ne sait pas si le gouvernement est avec nous ou contre nous, nous avons besoin d'un signe fort ! »

« Nous sommes là pour produire des fruits, pas pour toucher des subventions. »

► **Éric Lions**, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes : « Le verger haut-alpin est un verger très technique tourné vers le HVE, vers le zéro résidu, etc. C'est aussi cela l'image de ce verger. »

► **Laurent Depieds**, président de la FRSEA : « Monsieur le ministre nous avons des problèmes sur le comptage des loups qui ne sont pas européens. Vous pouvez accélérer les choses, nous savons que l'OFB fait tout pour retarder la communication des chiffres. Il y a des blocages administratifs. »

► **Jean-Marie Bernard**, président du Conseil départemental des Hautes-Alpes : « Il faut respecter le principe de l'antériorité, avant le loup il y avait des paysans et des éleveurs. Il faut remettre l'église au milieu du village. »

« Je connais le problème depuis 20 ans... »

« Je veux bien équiper tous les lieutenants de l'oviculture si vous leur donnez l'autorisation de tir, y compris dans les parcs nationaux ! »

► **Florian Pellegrin**, président de Jeunes Agriculteurs Paca : « Nous avons vu deux fois le président Macron, deux ministres et cela n'avance toujours pas assez vite. »